



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



25108275

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT

14 AOÛT 2025

DIVISION MONS
Greffe

N° d'entreprise : **0256 981 407**

Nom

(en entier) : **Centre Hospitalier Régional de la Haute Senne**

(en abrégé) : **CHR Haute Senne**

Forme légale : **Association régie par la Loi du 8 juillet 1976 ayant adopté la forme
d'une Association Sans But Lucratif**

Adresse complète du siège : **chaussée de Braine 49 à 7060 Soignies**

Objet de l'acte : 1) Démission et nomination d'un membre - AG 25/06/2025

**2) Modification de la représentation des membres de l'association (suite
aux élections communales) - AG 25/06/2025**

2) Nomination du Président - AG 25/06/2025

1. Démission et nomination d'un membre

En date du 25/06/2025, l'Assemblée générale constate la démission de:

- Monsieur Pascal SIMON (membre de l' AG et observateur au CA), domicilié rue Bauduin Leprince, 68 à 6120 Jamioulx, niss 591224 027 91

En date du 25/06/2025, à l'unanimité, l'Assemblée générale désigne:

- Monsieur François-Xavier DEHON, domicilié Rue Edouard Etienne 44 bte 6 à 7090 Braine-le-Comte, niss 761017 387 90, en qualité de représentant de l'asbl CHSB à l'Assemblée générale du CHR Haute Senne en remplacement de Monsieur Pascal SIMON.

2. Modification de la représentation des membres de l'Association Centre Hospitalier Régional de la Haute Senne (suite aux élections communales)

Vu les articles 15, 26, 41 et 46 des statuts du CHR de la Haute Senne relatifs à la composition de l'Assemblée générale, de l'organe d'administration, du Comité de Gestion et du Comité d'Audit ;

Considérant qu'en ce qui concerne le CPAS de Soignies, le Conseil de l'Action sociale a désigné les 6 personnes suivantes pour représenter le CPAS à l'Assemblée Générale du CHR de la Haute Senne : Mesdames Carinne DELHAYE, Louise MAINIL, Marie-Yasmine ALBERT, Gisèle ARNOULD, Messieurs Jean-Paul PROCUREUR et Hubert DUBOIS ;

Considérant que la représentation du CPAS à l'Organe d'administration du CHR de la Haute Senne sera assurée par 2 représentants : Mesdames Carinne DELHAYE et Louise MAINIL et un observateur avec voix consultative : Mme Marie-Yasmine ALBERT ;

Considérant que les 2 représentants du CPAS au Comité de Gestion du CHR de la Haute Senne seront Mesdames Carinne DELHAYE et Louise MAINIL ;

Considérant qu'il n'y aura pas de représentants du CPAS au Comité d'Audit du CHR de la Haute Senne ;

Considérant que le Directeur Général du CPAS assiste avec voix consultative à l'Assemblée Générale, à l'Organe d'administration et au Comité de Gestion du CHR de la Haute Senne ;

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 26/08/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

Considérant le courrier de la Ville de Soignies du 30 janvier 2025 reprenant la délibération du Conseil Communal du 28 janvier 2025 suite au renouvellement du Conseil Communal ;

Considérant qu'en ce qui concerne la ville de Soignies, le Conseil communal a désigné les 5 personnes suivantes pour représenter la Ville de Soignies à l'Assemblée Générale du CHR de la Haute Senne : Mesdames Vanessa FOURMANOIR, Eline CHELARIU, Messieurs Patrick PREVOT, Manuel LUCAS et Frédéric DUQUENE ;

Considérant que la représentation de la Ville de Soignies à l'Organe d'administration sera assurée par 3 représentants : Messieurs Patrick PREVOT, Manuel LUCAS et Frédéric DUQUENE ;

Considérant que le représentant du CPAS au Comité de Gestion sera Monsieur Patrick PREVOT ;

Considérant que le représentant du CPAS au Comité d'Audit sera Madame Vanessa FOURMANOIR ;

Entendu que suite aux courriers du CPAS de Soignies et de la Ville de Soignies, l'Organe d'administration du CHR Haute Senne du 19/03/2025 a proposé une nouvelle composition

L'Assemblée générale du 25/06/2025 PREND ACTE:

Article 1 : d'acter qu'à la suite des élections communales du 13 octobre 2024, la représentation de la Ville de Soignies et du CPAS de Soignies est modifiée au sein des organes du CHR Haute Senne et que les représentants du CPAS de Soignies ont été désignés à la suite d'une délibération du Conseil de l'Action sociale adoptée le 29/01/2025 tandis que les représentants de la Ville de Soignies ont été désignés, quant à eux, à l'occasion du Conseil communale du 28/01/2025.

Article 2 : que l'Assemblée Générale sera composée comme suit à partir du 19 mars 2025 :

Ville de Soignies - 5 représentants

- Monsieur Patrick PREVOT, domicilié Rue de Brocquerooy 8B à 7061 Casteau, niss 830421 143 28
- Monsieur Frédéric DUQUENE, domicilié Chemin du Bois de Steenkerque 3 à 7060 Horrues, niss 780902 147 39
- Monsieur Manuel LUCAS, domicilié Rue de Sirieu 249 à 7061 Thieusies, niss 760511 191 43
- Madame Vanessa FOURMANOIR, domiciliée Rue de la Sucrerie 24 à 7060 Soignies, niss 880604 110 11
- Madame Eline CHELARIU, domiciliée Rue Oscar Druart 60 à 7060 Soignies, niss 940410 196 51

CPAS de Soignies - 6 représentants

- Madame Carinne DELHAYE, domiciliée Rue de la Station 67 à 7060 Soignies, niss 600711 178 25
- Madame Louise MAINIL, domiciliée Rue Tamisette 49 à 7061 Casteau, niss 021005 126 59
- Madame Marie-Yasmine ALBERT, domiciliée Rue de l'Ecole Moderne 4 à 7060 Soignies, niss 751229 296 08
- Monsieur Hubert DUBOIS, domicilié rue du Masy 12 à 7063 Neufvilles, niss 650220 155 42
- Madame Gisèle ARNOULD, domiciliée Rue de la Haute Folie 114C à 7062 Naast, niss 530826 152 43
- Monsieur Jean-Paul PROCUREUR, domicilié Chemin des Princes 13 à 7061 Casteau, niss 520206 137 13

ASBL Centre Hospitalier de Soignies et de Braine-le-Comte – 4 représentants

- Monsieur François-Xavier DEHON, domicilié Rue Edouard Etienne 44 bte 6 à 7090 Braine-le-Comte, niss 761017 387 90
- Monsieur Alain DELABIE, domicilié Chaussée de Bruxelles 33 à 7061 Casteau, niss 570417 175 55
- Monsieur Pierre GOISSE, domicilié rue du Nouveau Monde 18 à 7060 Soignies, niss 520608 183 32
- Monsieur Bruno WERY, domicilié Route de Philippeville 426/012 à 6010 Couillet, niss 551228 065 43

ASBL les Amis du CHR de la Haute Senne – 7 représentants

- Associés de Catégorie A – 3 représentants
 - Monsieur Christian ROBERT, domicilié Route d'Obourg 103 à 7000 Mons, niss 580220 201 43
 - Monsieur René DELVAUX, domicilié Boulevard Roosevelt 84 à 7060 Soignies, niss 400213 117 56
 - Madame Thérèse DARGE, domiciliée rue Sec Pachy 41 à 7160 Chapelle-Lez-Herlaimont, niss 670802 166 73

- Associés de Catégorie B – 4 représentants
 - Madame Gaétane D'HOERAENE, domiciliée rue Ferrer 114 à 7170 La Hestre, niss 650408 260 20
 - Monsieur Laurent SERVIRANCKX, domicilié rue de Neufvilles 352 A 7063 Neufvilles, niss 810602 379 43
 - Monsieur Jean-Paul VAN VOOREN, domicilié Avenue des Lilas 26/17 à 1070 Bruxelles, niss 570923 323 53
 - Monsieur Jean-Michel MAES, domicilié rue de la Saisinne 69 à 7061 Thieusies, niss 480515 141 64

Article 3 : que l'Organe d'administration sera composé comme suit à partir du 19 mars 2025 :

- Ville de Soignies – 3 représentants
 - Monsieur Patrick PREVOT, domicilié Rue de Brocquerooy 8B à 7061 Casteau, niss 830421 143 28
 - Monsieur Frédéric DUQUENE, domicilié Chemin du Bois de Steenkerque 3 à 7060 Horrues, niss 780902 147 39
 - Monsieur Manuel LUCAS, domicilié Rue de Sirieu 249 à 7061 Thieusies, niss 760511 191 43

- CPAS de Soignies - 3 représentants
 - Madame Carinne DELHAYE, domiciliée Rue de la Station 67 à 7060 Soignies, niss 600711 178 25
 - Madame Louise MAINIL, domiciliée Rue Tamisette 49 à 7061 Casteau, niss 021005 126 59
 - Madame Marie-Yasmine ALBERT (observateur), domiciliée Rue de l'Ecole Moderne 4 à 7060 Soignies, niss 751229 296 08

- ASBL Centre Hospitalier de Soignies et de Braine-le-Comte – 3 représentants
 - Monsieur Alain DELABIE, domicilié Chaussée de Bruxelles 33 à 7061 Casteau, niss 570417 175 55
 - Monsieur Pierre GOISSE, domicilié rue du Nouveau Monde 18 à 7060 Soignies, niss 520608 183 32
 - Monsieur Bruno WERY, domicilié Route de Philippeville 426/012 à 6010 Couillet, niss 551228 065 43

- ASBL les Amis du CHR de la Haute Senne – 3 représentants
 - Associés de Catégorie A – 1 représentant
 - Monsieur René DELVAUX (observateur), domicilié Boulevard Roosevelt 84 à 7060 Soignies, niss 400213 117 56

- Associés de Catégorie B – 2 représentants
 - Madame Gaétane D'HOERAENE, domiciliée rue Ferrer 114 à 7170 La Hestre, niss 650408 260 20
 - Monsieur Jean-Michel MAES, domicilié rue de la Saisinne 69 à 7061 Thieusies, niss 480515 141 64

Article 4 : que le Comité de gestion sera composé comme suit à partir du 19 mars 2025 :

- Ville de Soignies - 1 représentant
 - Monsieur Patrick PREVOT, domicilié Rue de Brocquerooy 8B à 7061 Casteau, niss 830421 143 28

- CPAS de Soignies - 2 représentants
 - Madame Carinne DELHAYE, domiciliée Rue de la Station 67 à 7060 Soignies, niss 600711 178 25
 - Madame Louise MAINIL, domiciliée Rue Tamisette 49 à 7061 Casteau, niss 021005 126 59

- ASBL Centre Hospitalier de Soignies et de Braine-le-Comte – 2 représentants
 - Monsieur Alain DELABIE, domicilié Chaussée de Bruxelles 33 à 7061 Casteau, niss 570417 175 55
 - Monsieur Bruno WERY, domicilié Route de Philippeville 426/012 à 6010 Couillet, niss 551228 065 43

- ASBL les Amis du CHR de la Haute Senne – 1 représentant
 - Associés de Catégorie A – 0 représentant
 - Associés de Catégorie B – 1 représentant :
 - Monsieur Jean-Michel MAES, domicilié rue de la Saisinne 69 à 7061 Thieusies, niss 480515 141 64

Article 5 : que le Comité d'Audit sera composé comme suit à partir du 19 mars 2025 :

- Ville de Soignies – 1 représentant
 - Madame Vanessa FOURMANOIR, domiciliée Rue de la Sucrerie 24 à 7060 Soignies, niss 880604 110 11

CPAS de Soignies - 0 représentant

ASBL Centre Hospitalier de Soignies et de Braine-le-Comte – 0 représentant

ASBL les Amis du CHR de la Haute Senne – 1 représentant

- Associés de Catégorie A – 1 représentant
 - Monsieur René DELVAUX, domicilié Boulevard Roosevelt 84 à 7060 Soignies, niss 400213 117 56
- Associés de Catégorie B – 0 représentant

3. Nomination du Président

Entendu que l'Organe d'administration du 19/03/2025 a nommé Monsieur Patrick PREVOT, domicilié Rue de Brocquerooy 8B à 7061 Casteau, niss 830421 143 28 en qualité de Président de l'Organe d'administration du CHR de la Haute Senne en remplacement de Monsieur Jean-Christophe GAUTIER, domicilié Chaussée d'Enghien 455 à 7060 Horrues, niss 760404 14 105;

L'Assemblée générale du 25/06/2025 décide d'acter la nomination de Monsieur Patrick PREVOT en qualité de Président de l'Organe d'administration du CHR Haute Senne à partir du 19/03/2025.

La répartition des fonctions au sein des organes de gestion est désormais la suivante:

- Monsieur Patrick PREVOT, Président de l'Organe d'administration
- Monsieur Alain DELABIE, Vice-Président de l'Organe d'administration et du Comité de Gestion
- Madame Thérèse TROTTI, Directrice Générale et Secrétaire de l'Assemblée Générale et de l'Organe d'administration

Thérèse TROTTI
Directrice Générale
Secrétaire

Patrick PREVOT
Président